

## Antiquités nationales

M. Christian GOUDINEAU, professeur

### I — COURS

Le cours a continué l'étude de la notion de « Gaule », dont nous avons vu, l'an passé, que, si on la prenait au sens d'un pays doté de frontières précises (les Pyrénées, l'Atlantique, la Manche, la Mer du Nord, le Rhin, les Alpes), il s'agissait d'une pure et simple invention attribuable à Jules César désireux (comme bien d'autres généraux) de démontrer qu'il avait conquis un ensemble homogène. A la géographie physique, le proconsul romain ajoutait des arguments tirés de la géographie humaine et politique : les Gaulois, constituant un tout, pouvaient être intégrés à l'empire romain, pour le plus grand bénéfice de celui-ci. De César également, datait l'opposition entre Gaulois et Germains, et même entre *la Gaule* et *la Germanie*. La Gaule devint donc province romaine, même si des organisations administratives devaient, tout au long de l'Empire, la diviser en diverses entités, au point que l'on dirait « *les Gaules* » (*Galliae*).

La question que nous avons posée cette année concernait le sort que la Gaule et les Gaulois avaient connu durant le Moyen Âge et à la Renaissance, c'est-à-dire avant le XVII<sup>e</sup> siècle. Pendant longtemps, ils sont occultés. Comme l'a démontré Colette Beaune dans son superbe livre *Naissance de la nation France*, c'est à la légende troyenne que, à l'instar des Romains de l'antiquité, les dynasties régnantes se sont rattachées dès le VII<sup>e</sup> siècle avec l'*Historia Francorum*, laquelle jeta les bases de récits et de croyances qui, après nombre de versions plus ou moins homogènes, allaient trouver leur expression dans les *Grandes Chroniques* du XIII<sup>e</sup> siècle.

Que raconte cette légende troyenne ? Pour simplifier, et en laissant de côté les variantes touchant aux personnages et à tel ou tel épisode, on peut dessiner ses grands traits de la manière suivante. A la chute de Troie incendiée et pillée par les Grecs, un noble Troyen (Francion, frère d'Énée, ou Antéonor) quitte la ville avec bon nombre de ses compatriotes. Après diverses péripéties, il fonde une grande cité sur le Danube, Sycambria (qui fut plus tard identifiée aux ruines romaines d'*Aquincum*, près de Bude — future Budapest). S'écoule une longue

période. A l'époque de l'empereur romain Valentinien (pour nous, dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle après J.-C., mais cette chronologie n'avait aucun sens à l'époque), l'un des lointains descendants du prince troyen combat les Alains, s'attachant le nom de « Franc », c'est-à-dire « le Féroce » ; selon une autre version, il est récompensé par l'empereur qui lui accorde une exemption de tribut — il devient « franc ». Après quoi, les Sycambriens, ayant retourné les armes contre Valentinien, l'emportent sur les Romains, s'emparent de la Gaule et règnent sur elle sous le nom de Francs.

Ces lignes ne restituent que le squelette d'un récit maintes fois remanié, enrichi par des anecdotes, des précisions, des listes généalogiques, voire modifié par des ajouts qui le transforment profondément. L'un de ces ajouts consista à avancer chronologiquement l'arrivée en Gaule des Francs — ou plutôt des Sycambriens. Naquirent des versions selon lesquelles certains d'entre eux s'étaient établis en Gaule à une date très ancienne, plusieurs siècles avant J.-C., apportant la civilisation, fondant des villes comme Paris, vivant en parfaite entente avec les Gaulois, lesquels connaissaient des modes d'existence encore proches de l'âge d'or. Ces adaptations n'allaient pas sans poser des problèmes, en particulier quant à la soumission ultérieure des Gaulois par les Romains, mais l'ingéniosité des auteurs était sans limite.

Pourquoi de tels enrichissements ? Parce que, peu à peu, on en apprenait davantage sur les anciens habitants de la Gaule. Ainsi, à propos d'Alésia (Alise-Sainte-Reine), Olivier Buchsenschutz et Alain Schnapp rappellent les faits suivants :

« Entre 841 et 847, l'abbé de Ferrières-en-Gâtinais, Loup, frère de l'évêque d'Auxerre Héribaldi, qui était allé suivre les cours de Raban Maur à Fulda, la plus célèbre des abbayes carolingiennes, identifie dans la bibliothèque un exemplaire du manuscrit de la *Guerre des Gaules*. Cette découverte lui permet d'affirmer à son frère l'évêque que Caius Julius César n'est pas un historiographe romain : “ Les *Commentaires* de la guerre des Gaules, dont la renommée vous est parvenue, existent et il n'y a rien qui, à ma connaissance, importe autant à l'histoire (...) Dès que je pourrai les avoir j'aurai soin de vous les envoyer ”.

Cette redécouverte du texte de César par un des plus fins lettrés de l'époque a de fortes conséquences pour l'histoire du site. Héric, moine de Saint-Germain d'Auxerre et précepteur de l'abbé du même monastère, Lothaire, fils de Charles le Chauve, ne se contente pas de lire la *Guerre des Gaules*, il est le premier, dans la tradition médiévale, à rapprocher le site voisin du mont Auxois de l'Alésia de César. Auteur d'une Vie de saint Germain, il va jeter les bases d'une tradition topographique qui parviendra jusqu'aux Temps modernes. »

Première et timide apparition à la fois de César et des Gaulois. A la fin du siècle suivant, un moine de la grande abbaye de Saint-Rémi-de-Reims, du nom de Richer, rédigea un manuscrit divisé en quatre livres, qu'il dédia « à mon seigneur et bienheureux père Gerbert, archevêque de Reims ». Gerbert ayant

quitté Reims en 998 pour devenir archevêque de Ravenne — il sera pape deux ans plus tard sous le nom de Sylvestre II —, l'œuvre de Richer dut être achevée cette année-là. Ce manuscrit unique ne laissa aucune trace jusque... en 1833 où il fut retrouvé par un bibliothécaire de la ville de Bamberg, en Bavière. A la suite de quelles circonstances y avait-il été déposé ? Karl-Ferdinand Werner suggère que Gerbert l'avait offert à l'empereur Otton III et que Henri II, son héritier, en avait fait don à l'évêque de Bamberg dont il était le fondateur.

Dans son prologue, Richer indique ses intentions : il veut « rapporter, en un volume, les affrontements des Gaulois » (*Gallorum congressibus in volumine regerendis*). Avant de commencer son récit, il donnera « les divisions du monde et la distribution des différentes parties de la Gaule, puisque ce sont les mœurs et les faits des peuples de ce pays qu'il se propose de décrire ». Ces déclarations, qui ne surprennent pas *a priori*, deviennent plus étranges lorsque le moine précise son champ chronologique : les événements qu'il décrira commencent en 888 !

Qu'est-ce donc, pour lui, que la Gaule ? Elle « tire son nom de la blancheur de sa population, car *gala* en grec signifie le lait ». Elle comporte trois régions : la Belgique, la Celtique et l'Aquitaine. L'étymologie fondée sur *gala* (le lait) provient du *Commentaire sur l'Épître aux Galates* de saint Jérôme, qui l'attribue à Lactance. Richer cite d'ailleurs un autre passage de Jérôme (*contra Vigilantium*) : « la Gaule est le seul pays à n'avoir pas produit de monstres. De tous temps, elle a eu des orateurs remarquables ». La description géographique, elle, s'inspire évidemment des *Commentaires* de César dont elle est le simple démarcage, soit direct, soit plus probablement par l'intermédiaire d'Isidore de Séville, car Richer n'utilise pas une ligne de plus du texte césarien. L'histoire de ces « Gaulois », de l'antiquité à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, est expédiée en quatre phrases : ils étaient autrefois païens mais déjà victorieux dans leurs entreprises, ils furent baptisés par saint Rémi, et leur premier roi chrétien fut Clovis.

Où sont les Francs ? Nulle part, pas plus que le mot *Francia*, alors que l'essentiel du récit de Richer est gouverné par les règnes de Francie occidentale. Michel Sot a fourni l'explication : en revenant à l'antique conception de la *Gallia* césarienne, Richer appuyait sans le dire les tentatives des derniers rois carolingiens d'annexer la Lotharingie (pour lui, la « Belgique » césarienne). S'exprime ainsi pour la première fois l'idée d'une certaine continuité territoriale qui tirerait de la Gaule son origine. Création de Richer sans lendemain immédiat, ou bien fut-elle discutée dans certains cénacles avant d'être laminée par la puissance de la légende troyenne ?

Il faut du temps encore pour que les *Galli*, sortant de l'« âge d'or », retrouvent certains de leurs caractères historiques, essentiellement grâce à la redécouverte de la *Guerre des Gaules*. Le texte césarien est de mieux en mieux connu, d'abord sous forme manuscrite, puis par des éditions : dix au XV<sup>e</sup> siècle, trente-neuf au XVI<sup>e</sup> siècle. Une première traduction partielle prend place dans un ouvrage intitulé *Li Fet des Romains compilé ensemble de Salustre et de Suetoine et de Lucan*,

qui date des débuts du XIII<sup>e</sup> siècle. En dépit de son titre, cette compilation offre deux extraits de la *Guerre des Gaules*, relatifs à la division géographique du pays et aux mœurs des Gaulois (livre I et livre VI). Mais ne nous y trompons pas : ce sont les « hauts faits » des Romains — en particulier de César — qui sont chantés ici. D'autres compilations sont proposées dans le courant de ce même XIII<sup>e</sup> siècle, comme *L'Histoire ancienne jusqu'à César*, abrégé de Tite-Live, lui aussi très « pro-romain », au point de « truquer » le récit de la prise de Rome par les Gaulois de Brennus. L'ère des traductions intégrales commence avec la fin du XV<sup>e</sup> siècle. En 1469, le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, reçoit celle qu'il a commandée de la *Guerre des Gaules* à Jean Du Chesne, traduction très « libre », riche en interpolations. Quelques années plus tard, Robert Gaguin, clerc de renom, se lance dans la même entreprise. Son livre paraît en 1485, et c'est la première « traduction » que l'on puisse admettre comme telle, car, en dépit de certaines infidélités, il ne s'éloigne guère du texte, tout en faisant passer un message clair : les Gaulois doivent leur perte à leurs divisions (message promis à un bel avenir !). Si l'on ajoute une meilleure connaissance de Tite-Live, de Justin (abrégiateur latin de Trogue-Pompée), de Pomponius Mela et d'Ammien Marcellin, on peut considérer que, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, l'essentiel de ce que les auteurs latins avaient écrit sur la Gaule et les Gaulois était connu de tout bon lettré. Manquaient les textes grecs.

Ceux-ci allaient revenir à la lumière non seulement grâce à la diffusion de leurs manuscrits, à des traductions, mais aussi et surtout grâce à quelques historiens italiens. Car, si la première traduction de Strabon paraît à Rome en 1469 et celle de Diodore de Sicile à Bologne en 1472, c'est à Paul Émile, un Véronais, qu'on doit attribuer la véritable exploitation de ces auteurs. Attaché au service du cardinal de Bourbon, il avait commencé, à la demande de celui-ci, une série de travaux historiques qui restaient inachevés à la mort de leur commanditaire, en 1485. Il en poursuivit quelques-uns, semble-t-il, qu'il laissa inédits. Parmi eux, un mémoire intitulé *De antiquitate Galliarum, De l'antiquité des Gaules*. On ne saurait mieux résumer cette œuvre qu'en reprenant les termes de Colette Beaune :

« Dans un prologue assez grandiloquent, l'humaniste déplore les ténèbres qui couvrent l'histoire des Gaulois qui firent de grands exploits mais n'eurent personne pour les célébrer. Ils furent de grands guerriers et des hommes très religieux. Il décrit ensuite l'expansion des Scythes depuis la mer Noire. Certains d'entre eux, les Celtes ou Gaulois, s'établissent en Europe. A partir de la Gaule, ils s'installent en Germanie, en Espagne, en Angleterre, en Italie du nord. De nombreuses villes grecques sont établies dans le sud de la Gaule. Hercule épouse Galatée, fille du roi gaulois Celtus, et apporte de nombreux usages grecs à ses nouveaux sujets. Suit un tableau des institutions et de la religion gauloises. Enfin, les différentes expéditions gauloises vers l'Italie sont situées et le livre II est consacré au héros Brennus, modèle de toutes les qualités civiles et militaires. L'ouvrage s'arrête brusquement au milieu du siècle de Rome. »

C'était le contre-pied parfait des textes latins qui insistaient volontiers sur les aspects « barbares » des Gaulois. Voilà que ces Gaulois devenaient de parfaits civilisés, et même des modèles d'hellénisation, Hercule les rendant « amis de la culture des Grecs ». Brodant sur les textes grecs, s'inspirant de fausses étymologies, Paul Émile offrait même à Paris une origine hellénique. Quant à Bordeaux, c'est aux bardes gaulois décrits par Poseidonios qu'était due sa naissance.

Paul Émile diffusa son manuscrit, qui est connu à plusieurs exemplaires, mais il ne le donna pas à imprimer. Lorsqu'il publia en 1516-1517 son *Histoire des Francs, De rebus gestis Francorum*, les Gaulois avait totalement disparu. Un autre historien italien, son contemporain, Alberto Cattaneo, avait écrit une *Description des Gaules*, qui donnait elle aussi une image valorisée des Gaulois. Il composa ultérieurement une *Histoire des Francs* qui commençait par ces mots : « Les Francs, à moins de refuser foi aux antiques annales et récits, tinrent leur origine des Troyens ». Restriction mentale ?

Bref, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les Gaulois ont fait leur apparition dans l'histoire. On en parle, on commence à en discuter dans des termes dignes de la culture humaniste en voie de constitution. Pourtant, nul ne pense à proposer une « filiation gauloise » qui pourrait se substituer à la tradition troyenne. Celle-ci reste solidement établie, et la meilleure preuve de sa force tient à sa diffusion : n'est-elle pas ancrée au cœur de l'« imaginaire populaire » puisqu'elle imprègne la *Chanson de Roland* ? Karl-Ferdinand Werner a mis en évidence un point à la fois pittoresque et significatif : la *Chanson* donne, comme limite orientale du pays des Francs, la ville de Seinz, l'actuelle Xanten sur le Rhin. Avant de porter ce nom qui provient d'« *ad sanctos* » en raison des reliques qui y étaient déposées, le site avait reçu une colonie romaine fondée par l'empereur romain Trajan intitulée *Colonia Trajana*. Une tradition, changeant une voyelle, transforma Trajana en Trojana : une preuve de plus de la migration des anciens Troyens, et donc revendication de son appartenance au pays des Francs !

Cette diffusion « populaire » ne doit pas occulter l'essentiel. En réalité, ce sont toutes les généalogies royales et nobiliaires qui, depuis le XI<sup>e</sup> siècle, se rattachent à des ancêtres troyens, comme le prouvent textes, miniatures — et même des tapisseries. Les ajustements du mythe, accordant une place aux Gaulois de l'âge d'or, renforcent l'ancienneté et le prestige de ces « Francs-Troyens » qui possédaient à la fois le droit de la terre (par la vieille alliance colonisatrice) et le droit de conquête (par les événements de l'époque de Valentinien et leur suite).

Les événements des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles démontrèrent le caractère « opératoire » de la légende troyenne. Une nouvelle fois, suivons Colette Beaune décrivant son utilisation lors de la guerre de Cent Ans :

« Le siècle de Troie, dit-elle, est un exemple typique de chute et de mutation des empires, de l'action de la Fortune dans l'histoire humaine. Entre 1380 et 1450, très nombreux sont les textes sur le malheur des temps qui utilisent la référence troyenne (...). Le recours à l'exemple permet de s'exprimer beaucoup

plus librement sur les causes des difficultés du royaume et de préconiser la voie à suivre, en se cachant derrière les glorieux ancêtres. »

Ainsi, la chute de Troie est expliquée, non par l'action des armées grecques, mais par des divisions internes — manière de dénoncer (sans précision) des luttes intestines.

Le mythe troyen possédait d'autres vertus. Il cautionna l'indépendance par rapport à Rome, car si les Gaulois avaient connu son joug, ce n'avait jamais été le cas des Sycambriens. Il fut mis en œuvre contre les Anglais, en faveur des Hongrois qui possédaient sur leur sol les ruines de l'antique Sycambria. Surtout, il justifiait, de manière seconde, les Croisades. Le sac de Byzance fut une vengeance du sac de Troie.

Donc, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, la légende troyenne n'avait rien perdu de sa force, bien au contraire. Même si certains commençaient à s'interroger sur l'absence de témoignages antiques la fondant réellement, nul n'osait la remettre en question, et l'on comprend le prudent silence du Paul Émile et d'Alberto Cattaneo.

C'est alors qu'éclate un coup de tonnerre. Giovanni Nanni, un moine italien qui signe Annius de Viterbe (lieu de sa naissance), raconte que, vers 1470, séjournant à Gênes, il avait lié connaissance avec deux confrères arméniens, qui détenaient un manuscrit rassemblant, dans une version latine, des extraits de textes anciens. Pas n'importe lesquels : rien de moins que des œuvres de Manéthon (l'auteur de l'histoire des dynasties égyptiennes), de Caton l'Ancien, de quelques autres, et surtout de... Bérose. Bérose était un prêtre du dieu Baal qui avait vécu à Babylone dans le courant du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Il avait écrit divers traités d'astronomie et d'astrologie auxquels ont fait référence plusieurs auteurs grecs et latins. Surtout, il avait rédigé une *Histoire de la Babylonie*, dont Plutarque, Flavius-Josèphe et d'autres ont cité des passages. Histoire qui s'étendait des temps les plus anciens jusqu'à la mort d'Alexandre, et qui — semblait-il d'après les citations — comprenait des données étrangères aux traditions de l'histoire et de la philosophie grecques. Mais la quasi-totalité de l'œuvre avait disparu.

Annius réussit (dit-il) à se faire confier ces trésors par les moines arméniens. Il les publia à partir de 1497. Partout en Europe, le succès fut phénoménal, particulièrement en France où l'ouvrage connut trois éditions successives à Paris, en 1511, 1512, 1514. Ces textes étaient évidemment des faux, probablement composés par Annius lui-même.

Pourquoi cet engouement ? Parce que le pseudo-Bérose apportait des révélations sur l'histoire du monde et du genre humain. Il mettait en scène, à l'origine des temps, une vaste cité habitée par des géants aux mœurs féroces et dissolues que Dieu punit par le Déluge, ne laissant la vie sauve qu'à Noé, à ses trois fils et à leurs épouses réfugiés dans l'arche. C'est à eux qu'il revint de repeupler la terre. D'un récit complexe, ne retenons que ce qui intéresse notre propos. L'un

des fils de Noé, Japhet, devint le maître de l'Europe qu'il partagea entre ses propres enfants, Samotès recevant... la Gaule, laquelle devait être gouvernée par sa descendance. Bérose citait les noms des rois de Gaule issus de ce Samotès. On y relevait Druidès, Bardus, Celtès, Galatès, Lugdus (qui évoque Lugdunum), Belgius, Allobrox, etc. En un mot, les Gaulois, les rois gaulois étaient les descendants directs de Noé. Le texte de Bérose était proprement révolutionnaire ! Nombre d'auteurs allaient le suivre en toute confiance, ne tenant nul compte des critiques qu'élevaient certains savants ou encore du scepticisme absolu affiché par quelques originaux — comme Rabelais.

L'affaire n'était évidemment pas seulement d'ordre « scientifique ». De même que la légende troyenne avait fondé — et continuait de fonder — des généalogies et des conduites, de même la domination de rois gaulois sur l'Europe aussitôt après le déluge, leur prééminence chronologique sur les Troyens comme sur les Romains, c'étaient autant d'éléments propres à alimenter l'idéologie et la politique, surtout au cours d'une période agitée par tant de conflits et de guerres « impérialistes ».

Nous avons donc repris l'étude de la Gaule et des Gaulois tels que les ont vus les auteurs du XVI<sup>e</sup> siècle, étude qui n'a guère intéressé jusqu'ici — on citera comme une exception le livre de Claude-Gilbert Dubois, *Celtés et Gaulois au XVI<sup>e</sup> siècle*, Vrin, 1972.

C'est Jean Lemaire de Belges qui diffuse en France les conceptions issues du « pseudo-Bérose », dans l'œuvre intitulée d'abord *Trois livres des Illustrations de la Gaule Belgique* puis, dans son édition définitive, *Illustrations de la Gaule et singularités de Troye* (1512-1513). Grand poète, et même le plus grand écrivain du règne de Louis XII, précurseur reconnu de Marot et de la Pléiade par Joachim du Bellay lui-même, Lemaire écrivit bien d'autres livres avant de se lancer dans ses *Illustrations*, qui constituent un pan tout à fait original de son œuvre. Il avait découvert les textes d'Annius de Viterbe en accompagnant à Rome sa protectrice Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie, à un moment où il cherchait à gagner les faveurs de la cour de France — qu'il réussit à obtenir, devenant l'historiographe d'Anne de Bretagne, reine de France. L'époque voit l'opposition entre le roi de France et la Papauté, les tensions sont vives entre France et Allemagne, les princes « chrétiens » se déchirent. Ne rejetant pas la légende troyenne (c'est bien Francus, fils d'Hector, qui a fondé le royaume de France), mais remontant dans le temps (légendaire) grâce aux textes d'Annius, Lemaire « libère » la Gaule de l'antiquité classique : à l'origine, l'Europe était une, Noé avait voulu constituer des royaumes égaux entre eux. On ne saurait donc s'appuyer sur les origines historiques pour cautionner telle ou telle prééminence : les puissances européennes feraient mieux de s'entendre entre elles, la France et l'Allemagne devraient se rappeler qu'elles ont, ensemble, formé la Gaule, bien avant que les descendants des Troyens ne constituent le royaume France. Trois conclusions : 1) l'hégémonie « classique », gréco-latine, reprise par la Papauté, n'a aucun fondement ; 2) l'Europe devrait s'unir — notamment, face aux Turcs, descendants du « mauvais »

filis de Noé ; 3) les rois de France ont la plus longue généalogie qui soit. Le génie de Lemaire, c'est d'avoir donné une remarquable forme littéraire à des idées, à des théories totalement neuves. La génération de la Pléiade va recevoir avec enthousiasme cette « décolonisation » par rapport à l'« impérialisme » de la culture classique. Les rééditions des *Illustrations* ne cessèrent de se succéder : ce fut l'un des « best sellers » du XVI<sup>e</sup> siècle.

Pourtant, dès 1531, Rabelais tourna en dérision les généalogies du pseudo-Bérose reprises par Lemaire de Belges. Le premier chapitre de son *Pantagruel* intitulé « De l'origine et antiquité du grand Pantagruel » montre les habitants d'une cité inconnue, à l'origine des temps, transformés en géants en raison de leur goût excessif pour les nêfles. Suit une généalogie plus proche de celle proposée par Lemaire que, comme on le dit habituellement, des généalogies bibliques — ce que confirme un passage de *Gargantua*.

En 1546, Guillaume le Rouillé d'Alençon, licencié es Loix, dédie un ouvrage intitulé *Recueil de l'antique préexcellence de Gaule et des Gaulois* à « Mgr-maistre Francoys Olivier, chancelier de France ». Son ambition est « scientifique » : il n'a trouvé aucun « historiographe ou chroniqueur » qui ait traité correctement le sujet. Lui-même s'appuie sur les auteurs anciens : Cicéron, César, Diodore, Tite-Live et Polybe. Pas un mot du pseudo-Bérose, rien qui provienne d'Annius de Viterbe ou de Lemaire de belges. Pourtant, l'œuvre est manifestement « orientée », puisque les chapitres offrent des démonstrations du genre de celles-ci : « chacune nation d'eux (Germaines et Allemands) est venue des Gaulois », « que les Gaulois ont conquis et subjugué non seulement Rome et l'Italie, mais aussi toute l'Europe et grande partie d'Asie », « que les lettres et sciences ont eu origine en Gaule », « sera démontré et bien prouvé (que) le pays de Gaule être plus commode, fertile et digne que nul autre ». Donc, quoique ignorant en apparence les théories de Lemaire, Le Rouillé va dans le même sens en lisant (à sa manière) les auteurs antiques.

En 1556 et 1557, paraissent deux livres qui ne sont pas sans point commun. Le premier, *L'épitomé de l'antiquité des Gaules et de France*, est l'œuvre posthume de Guillaume du Bellay, curieux personnage, à la fois militaire, diplomate et écrivain, protecteur de Rabelais. Cet *Épitomé* représentait l'introduction à la grande histoire qu'il n'écrivit jamais, et qui avait pour but de démontrer que Gaulois et Français ne formaient qu'un seul « corps de république », que les Gaulois avaient conquis l'Europe — et que leur vocation était de la dominer. Pour la première fois, à propos de la conquête romaine — simple épisode —, apparaît le thème de la division : la Gaule « se démembra par intestins et civils discours, divisée en soy se désola ». La France a vocation à gouverner l'Europe, elle doit être elle-même forte et unie. Le pseudo-Bérose y tient une grande place.

L'année suivante, Robert Cerneau, évêque d'Avranches, publie *Gallica Historia*, dédiée à Henri II. L'ouvrage est de la même veine que le précédent.



L'antiquité des Gaulois. Leur suprématie. La division, cause des problèmes. La résurrection de la Gaule avec les Francs. L'épître à Henri II précise que la France a toute légitimité à reconstituer l'antique territoire de la Gaule (« de droit et de droit bien fondé »), particulièrement pour l'Italie du nord, l'ancienne Gaule cisalpine. Comme chez du Bellay, et même davantage, les deux traditions, la « fausse » (celle d'Annius) et la « scientifique » (celle que Le Rouillé a commencé de mettre à l'honneur : les textes antiques) s'unissent en un mélange assez étonnant, de ton à la fois « impérialiste » ou expansionniste et centralisateur : la monarchie y était confortée dans ses visées intérieures et extérieures.

Un troisième auteur, Jean Picard de Toutry, ajoute une touche supplémentaire : la culture. Qu'on se rappelle le sonnet de Joachim du Bellay : « France, mère des arts, des armes et des lois... ». La jeune école de la Pléiade lutte contre l'engouement qui porte la cour, les lettrés et les artistes à vénérer l'antiquité gréco-romaine et ses rameaux italiens. Dans son ouvrage intitulé *De prisco Celtopaedia*, publié en 1556 à Paris, Picard, se fondant sur Annius de Viterbe, démontre que les Gaulois sont à l'origine de la culture et du savoir du monde : Noé, Samothès, les expéditions celtiques, etc. Comparant des noms ou des mots grecs à des mots ou noms français, voire de tel ou tel patois, il démontre que les Gaulois ont colonisé la Grèce. L'Europe est la fille de la Gaule, même si la décadence de celle-ci en a atténué les traces. De même que Virgile écrit l'Énéide pour exalter la conquête du monde par Rome, de même Picard louait François I<sup>er</sup> et Henri II, leurs conquêtes, leurs visées jusqu'au Pô et au Rhin : c'était le domaine « culturel » légitime des rois de France.

Et puis, dans ces années-là, il y a ce personnage inclassable, extravagant, génial, proche de la folie (« docte et fol »), l'un des premiers lecteurs royaux nommés par François I<sup>er</sup> « pour les mathématiques et les langues étrangères » : Guillaume Postel. Sa vie est un roman invraisemblable. Emporté par des élans d'enthousiasme, des coups de cœur, des crises mystiques, il s'intéressa à des milliers de sujets, des langues arabes jusqu'aux bibles hébraïques et à la kabbale... La lecture d'Annius de Viterbe le transporta, il vit en un éclair comment le monde pourrait vivre dans l'harmonie : il suffisait que François I<sup>er</sup>, descendant de Gomer et de Japhet, en fût le monarque — à condition de se réformer lui-même et de réformer le royaume. Le roi l'envoya... sur les roses. Postel publia cependant à Bâle, en 1543, son livre *De orbis terrae concordia*, tout en quittant la France et en se déclarant « le Gaulois cosmopolite ». Laissons-le à sa vie errante pour rappeler l'essentiel de ses messages sur les Gaulois. Ce sont eux qui ont assuré, les premiers, le gouvernement de l'univers de par la volonté divine ; en dépit de l'épisode césarien, ils ont toujours tenu entre leurs mains le sort de Rome et de l'Italie, et même de l'Europe entière. Les Francs ne sont d'ailleurs que des Gaulois, Germaines et Gaulois proviennent de la même famille. Conclusion : voilà le fondement qui doit inspirer la politique des rois de France. Ajoutons un trait non négligeable : le peuple gaulois est le peuple élu par Dieu, après le peuple juif. Bref, l'ordre originel peut être restitué si chacun retrouve sa place sous l'égide du Roi de France, descendant des Gaulois rois de l'Europe de par Dieu.

Ces analyses et ces écrits ne peuvent se comprendre que si l'on se remémore la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, celle qui se clôtura, en 1559, par la mort de Henri II lors du fameux tournoi. Les problèmes de politique extérieure, bien sûr. L'usage imposé de la langue d'oïl, la rédaction des coutumes. La pratique de la Cour attirant les artistes italiens mais ne détestant pas la Pléiade et cherchant à développer des écoles à la française. Et les livres qui, désormais, se diffusent. Les faux d'Annius pouvaient servir à toutes sortes d'usages (c'est l'intérêt des faux), ils l'ont fait. Pour nous, leur principal intérêt, c'est d'avoir mis les Gaulois sur le devant de la scène. De drôles de Gaulois, sans doute, dont la période « historique » n'occupe généralement que peu de place, mais enfin ils sont là. Et ils vont changer de nouveau.

Tout d'abord, parce que, en 1557, un Portugais du nom de Gaspar Barreiros se décide à imprimer, d'abord en latin puis dans sa langue maternelle (en 1761), un livre qui récapitule les objections qui, plus ou moins clairement, avaient été adressées, notamment en Italie, à la « compilation » d'Annius. *Grosso modo*, l'argumentaire comprend quatre points : 1) les textes de Bérose ne recourent pas du tout les fragments conservés par les auteurs antiques ; 2) on a connu bien des faux en matière religieuse ; 3) l'histoire telle que la raconte Bérose a des aspects bien bizarres ; 4) le latin du traducteur est vraiment très mauvais et ne paraît pas antique.

Postel hurla contre les monstres qui voulaient abolir « le Tres ancien Nom et droict des Gaulois quant a son origine », et du coup, affaiblir la politique des Rois de France. La polémique ne s'éteignit jamais. En 1578, Guy Le Fèvre de la Borderie publia en alexandrins un poème de 4000 vers, la *Galliade*, démontrant — en remontant au Noé d'Annius — que les sciences et les arts s'épanouirent d'abord chez les Gaulois qui les transmirent au reste de l'humanité, le retour en France des lettres et des arts marquant le terme normal du mouvement. Mais le scepticisme l'emportait : le pseudo-Bérose était tenu pour ce qu'il était, vraisemblablement un apocryphe.

Le coup de grâce lui fut porté par Ronsard. La Pléiade aurait pu être progauloise — ne serait-ce qu'en souvenir de Guillaume du Bellay, et d'ailleurs il ne faut pas contester qu'elle le fut « vaguement ». Mais, lorsque, en 1572, Ronsard publie les quatre premiers livres de la « grande » épopée, la *Franciade*, dès le début, le propos est clair : c'est la légende troyenne qui revient :

« Muse, en l'honneur des sommets du Parnasse  
 Guide ma langue, et me chante la race  
 Des rois François yssus de Francion,  
 Enfant d'Hector, Troyen de nation  
 Qu'on appelait en sa jeunesse tendre  
 Astyanax, et du nom de Scamandre :  
 De ce Troyen conte-moy les travaux,  
 Guerres, desseins, et combiens sur les eaux

Il a de fois (en dépit de Neptune  
Et de Junon) surmonté la Fortune,  
Et sur la terre eschappé de périls,  
Ains que bastir les grands murs de Paris. »

Ronsard précisera d'ailleurs, dans une préface pour la réédition de 1587 : « j'ai basti ma *Franciade* sans me soucier si cela est vrai ou non, ou sy nos Rois sont Troyens ou Germains, Scythes ou Arabes ». On ne saurait mieux dire qu'Annius de Viterbe est oublié ou déconsidéré. Mais il aura fallu près d'un siècle !

Les Gaulois avaient-ils pour autant disparu ? Pas du tout. Ils allaient jouer un nouveau rôle, grâce à quelques auteurs qui ont pour point commun d'être liés à la Réforme. Rappelons que François I<sup>er</sup> n'avait pas été opposé à l'idée de réforme, mais que son hostilité se développa au fil du temps, surtout après la campagne d'affichage de placards injurieux pour l'Église en 1534 : des « hérétiques » furent brûlés à Paris (dont Étienne Dolet, l'imprimeur), le Parlement d'Aix eut licence pour massacrer les Vaudois du Lubéron. Henri II crée en 1551 une chambre ardente après du Parlement de Paris et nomme un inquisiteur ; il signe en 1559 l'édit d'Écouen, aux termes duquel tout hérétique sera condamné au bûcher. Sa mort en 1559 va ouvrir le temps des guerres de religion.

Cette même année 1559, paraissent deux livres en latin : *De moribus veterum Gallorum* (« Des mœurs des anciens Gaulois ») et *De Caesaris militia* (« De l'art militaire de César »). Tous deux sont l'œuvre de Pierre Ramus — forme latinisée de Pierre de la Ramée. L'auteur a 44 ans. D'une origine misérable, il s'est élevé jusqu'à la maîtrise ès arts, et a publié des ouvrages qui ont fait scandale, s'attaquant à Aristote, dénonçant chez ce dernier toutes sortes d'erreurs et suggérant de remplacer l'« aristotélisme » par le « platonisme ». L'Université de Paris tonne. Grâce au Cardinal de Lorraine, Ramus devient « lecteur royal », écrit divers traités. En 1559, il s'intéresse donc aux Gaulois — l'ouvrage est immédiatement traduit en français par Michel de Castelnau — et à César.

La dédicace au Cardinal de Lorraine est ainsi rédigée : « Je vous adresse deux témoignages, l'un sur les mœurs des anciens Gaulois, l'autre sur l'art militaire de César. Le premier veut commémorer *la vie de nos ancêtres et de nos frères*, leurs combats, leurs disciplines, les droits et les lois de leurs républiques (...). *J'aime ma patrie*, aussi éprouvé-je le devoir, le profond désir d'illustrer et de célébrer ses lustres et ses louanges ». On ne saurait rattacher plus explicitement la France à l'ancienne Gaule.

Se fondant sur César, Strabon, Diodore, Tite-Live, Cicéron, Tacite, etc., Ramus écrit un ouvrage ahurissant de modernité, comme nul n'en offrira avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Sa table des matières est à peu près celle que l'on retrouve aujourd'hui dans les « histoires de la Gaule ». Le thème des Gaulois à l'origine de l'Europe s'efface totalement, même si le tableau proposé demeure intemporel : on ne sait trop quand ont vécu ces ancêtres. En revanche, apparaissent des thèses qui devaient rencontrer un grand succès : ces « ancêtres » cultivaient des « va-

leurs » essentielles : la liberté, la frugalité. Ils vivaient dans une société équilibrée, aux institutions libérales et sûres. Apparaissent en filigrane l'idée du « bon Gaulois » et de la « société idéale », dont — il va sans dire — on devrait s'inspirer. Le message a donc radicalement évolué par rapport aux auteurs antérieurs : loin de cautionner les prétentions de la monarchie française, Ramus appelle à... la réforme : retrouvons la société harmonieuse de nos ancêtres.

Son œuvre ne s'arrêta pas là : il proposa une réforme de l'orthographe, celle de l'Université de Paris, celle de l'enseignement, etc. En 1570, il fit profession de foi protestante à Heidelberg. Revenu à Paris comme principal du Collège de Presle, il subit le sort que lui vouait l'accumulation de haines multiples : le jour de la St-Barthélémy, des assassins à la solde de ses ennemis firent irruption dans sa bibliothèque, l'étranglèrent, le jetèrent par la fenêtre, des étudiants lui attachèrent une corde au cou et le traînèrent jusqu'à la Seine. Ses rêves de société harmonieuse coulèrent avec lui, mais son message ne fut pas perdu.

L'année suivante, en 1573, paraît à Genève un livre en latin intitulé *Franco-Gallia*. Son succès fut si prodigieux qu'il fallut, cette année-là, le rééditer deux fois, et la traduction en français paraît en 1574. D'autres éditions se succédèrent jusqu'en 1600. Lors de sa parution, l'ambassadeur de France adressa une plainte aux autorités genevoises, et le duc de Savoie interdit « vente, achat et détention de cet ouvrage ». Qu'avait-il donc de si sulfureux ?

Son auteur était François Hotman, d'extraction nobiliaire, dont le père fut conseiller au Parlement de Paris. L'un de ses frères, Charles, fut l'un des fondateurs et des chefs de la ligue parisienne. Lui-même fit des études de droit romain à Orléans, où il découvrit la Réforme, puis entra au barreau de Paris. Vers 1547-8, il se convertit à la « vraie religion », rompant avec sa famille. Il partit pour Genève, où Calvin le prit sous sa protection, lui obtenant des enseignements en diverses villes d'Europe. Il revint en France, qu'il quitta précipitamment après l'assassinat du duc de Coligny. Il était sur la route vers Genève lorsqu'éclata la St-Barthélémy. L'année suivante, donc, il publia *Franco-Gallia*.

Dans son épître dédicatoire à Frédéric, comte Palatin et duc de Bavière, Hotman expose sa démarche et son propos : bouleversé par les calamités récentes, il avait relu les historiens français et allemands et s'était aperçu que « *nos ancêtres furent gens merveilleusement sages et avisés à bien dresser le gouvernement politique (...), et que c'est là le seul et vrai remède à nos maux que de réformer notre manière de vivre au moule de ces grands personnages et de réduire notre État corrompu, comme une musique désaccordée, à ce bel ancien accord qui fut du temps de nos Pères* ».

Hotman engage donc une analyse historique destinée à décrire cet état ancien qu'il s'agit de retrouver, « de l'état de la Gaule avant qu'elle fut réduite en forme de province par les Romains ». C'était une Gaule fédérale, constituée de « cités ou républiques, lesquelles ne se gouvernaient pas toutes d'une même sorte », une assemblée générale réglant une fois par an les problèmes d'intérêt commun ou

les litiges éventuels. Les germes de la perte apparurent lorsque des « roitelets », pour assouvir leurs ambitions, semèrent « querelles et dissensions entre les Républiques » et s'allièrent à Rome. La monarchie constitue donc le mal. La Gaule tomba sous la domination romaine, un pouvoir absolu. Pour retrouver leur liberté, les Gaulois nouent alliance avec les populations germaniques : « *ne saurait-on croire ni penser combien de nations sortirent des Allemagnes à cette occasion, qui s'épandirent à travers les Gaules, étant non seulement favorisées mais même y étant appelées et logées par les propres mains des Gaulois* ». Thèse « révolutionnaire », présentée avec un calme qu'explique sans doute le prix qu'attache Hotman à l'amitié franco-allemande.

Puis, s'attardant sur les Francs, dont il rappelle l'origine germanique (et non gallo-troyenne), il trace de leurs institutions un tableau curieux : les rois sont élus par le peuple, la souveraineté appartenant à la « générale assemblée de la nation » (comme, jadis, en Gaule). Même l'époque des Capétiens aurait vu un pouvoir royal limité par la souveraineté des États généraux. Je passe rapidement sur ces développements qui n'ont plus de rapport avec les Gaulois.

L'analyse de Hotman tend à préconiser l'instauration de régimes « mixtes » — ou de « monarchies tempérées », le pouvoir royal ou princier se trouvant strictement limité, car les leçons de l'histoire apprennent que « la domination royale, quand elle n'est pas enchaînée, a un penchant naturel, une tendance propre vers la tyrannie ». La Gaule, avec ses institutions, a fondé les débuts de la démonstration.

Le lecteur d'aujourd'hui est déconcerté par cette thèse d'une continuité remontant à la Gaule, passant par les Francs et les Capétiens, et qui n'aurait été rompue qu'un siècle auparavant (par Louis XI ?) : « *la vraie cause et la première source d'où tant de maux sont issus n'est autre chose que la profonde plaie que lui fit (à la France) il y a cent ans ou environ celui qui entreprit de renverser les bonnes lois et statuts de nos ancêtres. Ainsi pourrons-nous lors espérer que le gouvernement de notre chose publique se portera bien, quand il sera remis en son ancien et comme naturel état par quelque singulière grâce et faveur de Dieu* ». L'ouvrage de Hotman devait connaître une longue postérité.

Faute de temps, nous avons dû passer rapidement sur trois auteurs de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle : Étienne Pasquier, « le père de l'histoire » qui écrivit les *Recherches de la France*, dans le premier livre desquelles on trouve une réhabilitation des Gaulois ; Claude Fauchet, auteur du *Recueil des Antiquités Gauloises et Françaises* ; et enfin Lancelot de la Popelinière, qui évoqua la Gaule et les Gaulois dans son *Histoire des histoires*. Tous trois ne manquent pas de points communs : ils partagent la conviction que la connaissance des origines doit assurer à chaque peuple l'équilibre et lui inspirer le respect des autres. Ils prônent la critique scrupuleuse des textes anciens, d'autant plus nécessaire que Grecs et Romains furent les ennemis des Gaulois. Ils insistent sur les liens qui unirent Gaulois et Germains.

L'étude du XVI<sup>e</sup> siècle met donc en lumière le vif intérêt porté à la Gaule et aux Gaulois par les intellectuels et les cercles cultivés, les premiers occupant souvent des charges fort importantes. Mais l'on constate aussi la grande diversité des études consacrées à ces thèmes et des leçons — voire des « messages » — qui en furent tirés. Le contexte historique, politique, idéologique inspire des tonalités qui évoluent au fil du siècle. Dans la lignée d'Annius de Viterbe, certains se servent des Gaulois pour encourager ou cautionner la politique étrangère et culturelle de François I<sup>er</sup> et Henri II. Lorsque viennent les années noires où le royaume se déchire, la Gaule et les Gaulois sont invoqués contre l'absolutisme du pouvoir royal, contre l'intolérance, pour la liberté, pour la modération des régimes — parfois pour le fédéralisme —, pour l'amitié entre les peuples. Les Germains, d'abord considérés comme des ennemis, finirent par être traités de frères. Le XVI<sup>e</sup> siècle offre, soit déjà constitués soit à l'état embryonnaire, la plupart des thèmes qui devaient s'épanouir au XIX<sup>e</sup> siècle.

## II — SÉMINAIRE

Le séminaire a été consacré à des recherches récentes : les fermes fortifiées protohistoriques de Bretagne, avec M. Yves MENEZ, Conservateur au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne ; les fouilles récentes du port de Massalia (Marseille), avec M<sup>me</sup> Antoinette HESNARD, Directeur de Recherche au CNRS ; les recherches archéologiques anciennes et récentes sur le site du Vieil-Evreux, avec M. Laurent GUYARD, Archéologue chargé de mission auprès du Conseil Général de l'Eure ; les recherches récentes sur Limoges antique, avec M. Jean-Pierre LOUSTAUD, Chargé de mission pour l'archéologie de Limoges ; les mines d'or de la Gaule, avec M<sup>me</sup> Béatrice CAUJET, Chargée de recherche au CNRS.

## III — RESPONSABILITÉS, MISSIONS

Le Professeur préside le Conseil scientifique des Thermes de Cluny et le Conseil scientifique du Centre archéologique européen du Mont-Beuvray (Bibracte). Il est membre du comité scientifique du Centre Camille Jullian, de celui de la Carte Archéologique de la Gaule, ainsi que du Conseil d'administration de l'École du Louvre et de celui de la SAEM du Mont-Beuvray.

Il a exécuté des missions (colloques, séminaires, conférences) à Corseul, Besançon, Tours, Lille, La Rochelle, Lyon, Paris I, Dublin, Bruxelles, Budapest, Londres et Francfort.

Il a présidé plusieurs jurys et thèses et d'habilitation.

## IV — PUBLICATIONS

Ouvrage :

— *L'année terrible, 52 avant J.-C.*, avec la collaboration de V. Guichard, H. Soulhol et M. Reddé, Paris, Errance, 1998.

*Articles :*

— *L'archéologie préventive en France : succès et dérives, La Science du présent*, 1998, p. 194 sq.

— Vasio, *Encyclopaedia dell'Arte Antica*, Suppl., 1997, s.v.

— L'El Dorado gaulois, *L'Archéologue*, 33, déc. 1997-janv. 1998, p. 4-14.

— De Lutèce au quartier latin : archéologie et histoire au Collège de France, avec la collaboration de L. Guyard, *L'Archéologue*, 35, avril-mai 1998, p. 35-50.